

# dial

## diffusion de l'information sur l'Amérique latine

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS - 75006 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 46.33.42.47

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1440 - 7 décembre 1989 - 4,50 F

### D 1440 HAÏTI: SCÈNES AU QUOTIDIEN SOUS LE GOVERNEMENT AVRIL

Rentrée scolaire, insécurité publique, raids macoutes, boat-people, arrestations arbitraires, atteintes aux droits de l'homme, grèves et manifestations ... telle est la vie au quotidien d'un pays enfoncé dans la pauvreté et traumatisé par l'échec de sa lutte contre le duvaliérisme et le macoutisme après l'insurrection victorieuse du 7 février 1986 (cf. DIAL D 1087). L'arrivée au pouvoir, par coup d'Etat, du général Avril le 19 septembre 1988 n'a été qu'un espoir bien vite déçu (cf. DIAL D 1345). Annoncées officiellement le 24 septembre 1989, les élections locales (avril 1990), législatives (juillet-août 1990) et présidentielles (17 octobre-11 novembre 1990) ainsi que la passation des pouvoirs le 7 février 1991 restent, pour l'heure, plus une hypothèse qu'une certitude.

La lettre ci-dessous, tirée du bulletin de l'Entraide missionnaire de Montréal du 22 novembre 1989, donne un aperçu du climat social actuel en Haïti.

Note DIAL

Port-au-Prince, Haïti, le 8 novembre 1989

Bonjour,

En Haïti, la rentrée scolaire est fixée au premier lundi d'octobre. Mais cette année, à cause de l'aggravation du chômage, de l'augmentation galopante du coût de la vie, de la rareté des devises et de l'extrême difficulté pour les parents de trouver les fonds nécessaires afin de payer les frais d'entrée et de scolarité, l'ouverture des classes a été reportée au deuxième lundi, soit le 9 octobre. Malgré le report d'une semaine pour la rentrée, les éléments de la situation sont restés inchangés; donc beaucoup d'écoliers n'iront pas en classe cette année ou n'iront plus en classe... Lundi, le 23 octobre, c'était l'entrée des étudiants à l'Ecole normale supérieure, à la Faculté d'agronomie et à l'Université d'Etat d'Haïti - qui attend toujours un recteur.

Des organisations populaires des Gonaïves avaient décidé d'une manifestation le mardi 10 octobre dernier pour protester contre la vie chère, l'insécurité et les exigences du Fonds monétaire international (FMI). Les manifestants ont érigé quelques barricades enflammées, mais rapidement les Forces armées sont intervenues et ont réprimé le tout. A St-Marc, en signe de solidarité, des barrages enflammés ont été érigés, mais la police est intervenue pour empêcher toute tentative de rassemblement. Des organisations populaires, des syndicats et des partis politiques de la capitale avaient appuyé ces appels à la manifestation.

Le mercredi soir, le 11 octobre dernier, le frère Luc Picard de la Congrégation des frères du Sacré-Coeur a été blessé par balle à Port-au-Prince. Voici comment l'AFP présentait l'événement: "Un religieux canadien, le Frère Luc Picard, a été blessé par balle au bras mercredi soir à Port-au-Prince par des militaires armés qui

D 1440-1/4

circulaient en civil dans deux automobiles, annonce-t-on de source religieuse dans la capitale haïtienne. Le frère Picard, originaire du Québec, directeur des études au Collège canado-haïtien de Port-au-Prince, se rendit en voiture vers cet établissement dans la soirée lorsqu'un groupe de civils armés lui a intimé l'ordre de s'arrêter. Croyant avoir affaire à des voleurs, très actifs la nuit à Port-au-Prince, le frère canadien a refusé d'obtempérer. Pris en chasse par le groupe qui a ouvert le feu sur sa voiture, il a été blessé au bras mais a pu regagner le collège. Là, il a révélé son identité aux civils armés qui se sont, à leur tour, identifiés comme des militaires. L'un d'entre eux l'a accompagné à l'hôpital. Son état n'inspire pas d'inquiétudes."

Le jeudi 12 octobre, l'Association des journalistes haïtiens (AJH) a protesté vigoureusement contre les agressions dont sont victimes les membres de la profession, en particulier Makza Métellus de Radio-Soleil et Exael Claude Hervé de Radio-Cacique le 4 octobre à Grand-Goâve, puis de Patrice Cadet de Radio-Haïti à Petit-Goâve. Menaces - violence - mesures d'intimidation. Dans la nuit du 8 au 9 octobre, cinq hommes armés ont occupé la station radiophonique Radio-Caraïbe de la capitale; ils ont brisé et emporté de l'équipement électronique et endommagé les voitures dans le stationnement.

Vendredi, le 13 octobre dernier, le macoute bien connu de Marchand-Dessalines Charidieu Joseph s'est rendu au marché de la commune de Grand-Bois accompagné de quatre soldats. Il y traquait un certain Wilson Richardson, présumé meurtrier de sa mère, Mme Joseph, et qu'il a exécuté de trois balles. La semaine suivante, dans des interviews aux médias, Charidieu se présente comme le bienfaiteur des paysans de la zone, comme l'honnête citoyen de qui on ruine la bonne réputation... Vous voyez le style! Selon ses besoins, il a l'appui des militaires des Gonaïves, de l'Estère ou de St-Marc. Il fait la pluie et le beau temps impunément, ou plutôt, il fait passer aux citoyens de la région de bien "mauvais temps"!

Le mardi 17 octobre, le gouvernement publiait une 10e liste (41 noms) d'anciens "attachés" de l'armée leur intimant l'ordre de remettre dans les plus brefs délais leur carte et les armes dont ils disposent encore. Cette opération a débuté en mai 1989. La population n'a jamais eu l'ombre d'un résultat de cette récupération.

Dimanche, 22 octobre, à Petit-Goâve, début de manifestations contre les politiques du gouvernement militaire. Les patrouilles de l'armée ont tiré plusieurs rafales de coups de feu pour disperser les manifestants.

Lundi, le 23 octobre, saisie à Port-au-Prince de 918 kilos de cocaïne par le Bureau des narcotiques et les services américains contre les stupéfiants. Les vrais responsables avaient eu le temps de se mettre à l'abri, la police recherche...

Jeudi, le 26 octobre, les journaux locaux publiaient le budget de la République d'Haïti pour l'exercice fiscal 1989-1990. Voici en bref les montants alloués en gourdes haïtiennes.

Santé publique:	- 145.240.000
Education Nationale:	- 184.008.000
Intérieur et défense:	- 51.480.000
Economie et Finances:	- 125.668.000
Forces armées d'Haïti:	- 210.000.000

Pour un montant global de 1.450.000.000 (1 milliard quatre cent cinquante millions de gourdes). Vous pouvez constater où sont les priorités...

Le dimanche, 29 octobre dernier, le jeune religieux, frère Moclès Richard, de la Congrégation des frères de Saint-Gabriel perdait la vie par noyade non loin de la ville de Jérémie, il était à la plage avec ses confrères. Il avait fait sa première

re profession religieuse le 29 septembre précédent. Lourde perte pour sa famille, sa congrégation et pour l'Eglise d'Haïti.

Lundi, le 30 octobre dernier, 310 immigrants illégaux haïtiens ont été rapatriés des Iles Bahamas à Port-au-Prince.

Mardi, le 31 octobre dernier, le Rassemblement national formé de 33 organisations populaires, politiques et syndicales a donné une conférence de presse dans laquelle les porte-parole annoncent leur décision d'entreprendre une campagne de mobilisation générale à travers le pays en vue d'une "marche nationale du refus" pour le 29 novembre prochain. On élabore la stratégie: toutes formes de pressions directes non-violentes exercées sur le gouvernement à savoir: désobéissance civile, boycottage, occupation pacifique des bâtiments publics, grèves, démonstrations, dénonciations des forfaits dans la presse, par des tracts, affiches, lettres aux ambassades et aux organismes internationaux.

Le jeudi 2 novembre, nous apprenons que le Service anti-gang avait procédé la veille à l'arrestation de trois citoyens, membres du Rassemblement national cité plus haut. Il s'agit de Evans Paul de la Confédération d'unité démocratique, de Jean-Auguste Mesyeux de la Centrale autonome des travailleurs haïtiens, et de Etienne Marineau de l'Organisation populaire du 17 septembre. Ces trois citoyens seraient accusés d'avoir fomenté un complot pour assassiner le président Avril, tous les généraux de l'armée et plusieurs personnalités civiles. Les trois auraient promis le somme de \$ 7000 à un soldat pour accomplir la tâche. La police a révélé à la presse les noms de 9 autres citoyens recherchés qui seraient aussi impliqués dans cette affaire.

Le plus tragique de l'histoire, c'est que les trois citoyens ont été battus et torturés; puis jeudi soir, le 2 novembre, la télévision d'Etat les exhibait à partir des locaux de la police. Ce fut le "tollé" de protestations, d'indignation, de révolte contre ces arrestations illégales, sans mandat, mais surtout contre les châtiments corporels infligés aux trois présumés coupables de complot contre la sécurité de l'Etat. Les familles des accusés, la Ligue des droits humains, la conférence des évêques, les organisations populaires, les syndicats, les formations politiques ne cessent de réclamer la libération des prisonniers pour qu'ils puissent recevoir les soins médicaux requis par leur état, ou du moins qu'ils soient traduits devant les tribunaux dans les 48 heures comme l'exigent le Code et la Constitution. A la police, au ministère de l'intérieur et de la justice on fait la sourde oreille; malgré les nombreuses démarches, les demandes répétées, ni les avocats des accusés, ni les familles immédiates, ni le groupe pour la défense de la Constitution, ni le président de la Ligue des droits humains n'ont pu entrer en contact ni voir les détenus dans leur cellule.

Jeudi, le 2 novembre, à une heure indue dans la nuit, trois militaires lourdement armés se sont introduits dans la résidence, ont perquisitionné dans le bureau privé de Me Joseph Maxi, président de la Ligue des droits humains. L'Ordre des avocats de Port-au-Prince a protesté contre cette violation de domicile, effraction à la convention des Nations-Unies.

Suite à cette attitude de refus de la part de la police et du gouvernement, le Rassemblement national a appelé toute la population à 48 heures de grève générale mardi le 7 novembre et mercredi le 8 novembre. Les gens ont observé massivement cet ordre de grève; les écoles, les commerces, les usines, les transports publics ont été paralysés. Depuis que les trois détenus ont été montrés à la télévision, des rumeurs surgissent, à savoir que l'un des prisonniers est décédé des suites aux mauvais traitements, mais jusqu'à ce midi, la police a démenti ces rumeurs. Les familles vivent un vrai calvaire. Le climat demeure tendu et explosif.

Dans toute cette affaire, des chefs politiques y voient un scénario monté de toutes pièces par le gouvernement, tactique utilisée avec succès par François Duvalier,

"guerre d'usure", "mesures répressives pour intimider, démoraliser et démobiliser les forces d'opposition".

Les divers communiqués de police comportent certaines variantes qui ont de l'importance. Ex: que des armes et de la dynamite ont été trouvées au domicile des prévenus; la deuxième version dit que les armes, mitraillettes et la dynamite étaient dans la voiture des prévenus - affirmation démentie formellement par le chauffeur sur les ondes de la radio.

Au cours de la matinée, à la capitale, l'armée et les pompiers ont eu à éteindre et défaire des barricades enflammées sur la route nationale à Drouillard et dans Cité-Soleil où les coups de bâtons pleuvaient sur les jeunes et les personnes qui se trouvaient dans l'environnement des barrages enflammés, des arrestations ont eu lieu. A Léogane, les militaires ont matraqué des jeunes pour leur faire démanteler des barricades enflammées. L'armée a toujours comme devoir de protéger les vies et les biens... Le tunnel est encore bien obscur et long, la lueur est loin, loin...

Je vous partage un paragraphe en page 78 du livre de Jean Vanier, Le Corps brisé.

"Jésus était entré dans les profondeurs des ténèbres  
du rejet, de l'agonie, de la peur et de l'isolement  
afin de toucher la profondeur des ténèbres  
en chacun de nous  
pour y mettre sa lumière.  
Et maintenant, il appelle chacun, là où on est  
à marcher dans ce monde des ténèbres  
du rejet, de l'agonie, de la peur et de l'isolement  
pour y mettre sa lumière."

Portez-vous bien.

Jean-Louis Bourdon, cssr

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous  
vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)